

**THE FOUNDATION ASSISTING CANADIAN  
TALENT ON RECORDINGS**

**États financiers**  
31 mars 2008

# THE FOUNDATION ASSISTING CANADIAN TALENT ON RECORDINGS

**États financiers**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2008

## Table des matières

Rapport des vérificateurs	1
Bilan	2
Résultats d'exploitation	3
Évolution de la valeur liquidative	4
Évolution de l'encaisse	5
Notes afférentes aux états financiers	6-10
Revenus	11
Annexe – Prêts et subventions	12
Annexe – Frais d'administration	13

## Rapport des vérificateurs

À l'intention des administrateurs de la Foundation Assisting Canadian Talent On Recordings :

Nous avons vérifié le bilan de la **Foundation Assisting Canadian Talent On Recordings (FACTOR)** au 31 mars 2008 ainsi que l'évolution de la valeur liquidative, de l'exploitation et de l'encaisse pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers sont la responsabilité de la direction de la Fondation. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers en fonction de notre vérification.

Notre vérification des états financiers a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada de manière à nous fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. Une vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Une vérification comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi que l'évaluation de la présentation globale des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de son encaisse pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Toronto, Ontario  
Le 28 mai 2008

Comptables agréés  
Comptables publics agréés

**THE FOUNDATION ASSISTING CANADIAN TALENT  
ON RECORDINGS**

Bilan  
31 mars 2008

<b>Actifs</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Courants</b>		
Encaisse et quasi-espèces	6 663 576	7 385 252
Comptes clients	551 054	423 242
Frais payés d'avance et actifs divers	<u>12 006</u>	<u>46 808</u>
	7 226 636	7 855 302
<b>Placements (note 4)</b>	3 640 665	2 880 680
<b>Biens et équipements (note 5)</b>	<u>1 578 451</u>	<u>1 639 287</u>
	<b><u>12 445 752</u></b>	<b><u>12 375 269</u></b>
 <b>Passifs et actifs nets</b>		
<b>Passif</b>		
<b>Courant</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>121 734</u>	<u>307 700</u>
<b>Actifs nets (note 6)</b>		
Non assujetti à des restrictions	9 967 058	9 846 971
Investissements dans des biens et équipements	1 578 451	1 639 287
Réserve pour éventualité	<u>778 509</u>	<u>581 311</u>
	12 324 018	12 067 569
	<b><u>12 445 752</u></b>	<b><u>12 375 269</u></b>

Approuvé au nom du Conseil d'administration :

\_\_\_\_\_ Administrateur(trice)

\_\_\_\_\_ Administrateur(trice)

Voir les notes afférentes aux états financiers

# THE FOUNDATION ASSISTING CANADIAN TALENT ON RECORDINGS

Résultats d'exploitation  
Exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
<b>Revenus (Annexe 1)</b>	13 158 296	14 660 618
<b>Dépenses</b>		
Prêts et subventions (Annexe 2)	11 660 214	12 011 120
Frais d'administration (Annexe 3)	<u>1 503 324</u>	<u>1 499 290</u>
	13 163 538	13 510 410
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant ce qui suit</b>	(5 242)	1 150 208
Revenu de placement – fonds général	339 888	343,984
Revenu de placement – réserve pour éventualité	22 198	52,157
Ajustement des placements à la juste valeur	18 165	-
Amortissement des biens et équipements	(100 395)	(50 975)
Perte sur l'aliénation de biens et équipements	-	<u>(62 542)</u>
	261 691	282 624
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>256 449</b>	<b>1 432 832</b>
<b>Selon la répartition suivante</b>		
Fonds d'administration générale sans restrictions	334 646	1 494 192
Fonds des biens et équipements	(100 395)	(113 517)
Réserve pour éventualité	22 198	52 157
	<b>256 449</b>	<b>1 432 832</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**THE FOUNDATION ASSISTING CANADIAN TALENT  
ON RECORDINGS**

Évolution de la valeur liquidative  
Exercice terminé le 31 mars 2008

	<u>Fonds d'admin. générale sans restrictions</u>	<u>Fonds des biens et équipements</u>	<u>Réserve pour éventualité</u>	<u>Total 2008</u>	<u>Total 2007</u>
<b>Solde, début de l'exercice</b>	9 846 971	1 639 287	581 311	12 067 569	10 634 737
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	334 646	(100 395)	22 198	256 449	1 432 832
Transferts interfonds (note 7)	<u>(214 559)</u>	<u>39 559</u>	<u>175 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<u><b>9 967 058</b></u>	<u><b>1 578 451</b></u>	<u><b>778 509</b></u>	<u><b>12 324 018</b></u>	<u><b>12 067 569</b></u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

# THE FOUNDATION ASSISTING CANADIAN TALENT ON RECORDINGS

Évolution de l'encaisse  
Exercice terminé le 31 mars 2008

<b>Flux de trésorerie (utilisé dans) :</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Exploitation</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	256 449	1 432 832
Redressement pour		
Amortissement	100 395	50 975
Pertes sur l'aliénation de biens et équipements	-	62 542
Ajustement à la juste valeur	<u>(18 165)</u>	<u>-</u>
	338 679	1 546 349
<b>Évolution du fonds de roulement hors caisse</b>		
- Comptes clients	(127 812)	25 177
- charges payées d'avance et actifs divers	34 802	(26 763)
- comptes fournisseurs et charges à payer.	<u>(185 966)</u>	<u>(505 905)</u>
	59 703	1 038 858
<b>Activités de placement</b>		
Placements	(741 820)	1 622 062
Avoirs et équipements	<u>(39 559)</u>	<u>(1 585 676)</u>
	(781 379)	36 386
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse et des quasi-espèces</b>	(721 676)	1 075 244
<b>Encaisse et quasi-espèces, début de l'exercice</b>	<u>7 385 252</u>	<u>6 310 008</u>
<b>Encaisse et quasi-espèces, fin de l'exercice</b>	<u><b>6 663 576</b></u>	<u><b>7 385 252</b></u>
<b>L'encaisse et les quasi-espèces affectées comme suit :</b>		
Fonds d'administration générale sans restrictions	6 568 896	6 803 941
Réserve pour éventualité	<u>94 680</u>	<u>581 311</u>
	<u><b>6 663 576</b></u>	<u><b>7 385 252</b></u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

# THE FOUNDATION ASSISTING CANADIAN TALENT ON RECORDINGS

Notes afférentes aux états financiers  
Exercice terminé le 31 mars 2008

## 1. Objectifs et forme légale de la Fondation

La Foundation Assisting Canadian Talent on Recordings (FACTOR) a été constituée en association sans but lucratif et sans capital-actions le 17 juin 1982 conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

FACTOR offre du financement sous forme de prêts et subventions aux particuliers et groupes canadiens œuvrant dans l'industrie de l'enregistrement musical aux fins de promouvoir et d'encourager les talents canadiens. FACTOR reçoit et remet des fonds en fonction d'accords avec le gouvernement du Canada dans le cadre des programmes de Nouvelles œuvres musicales et d'Initiatives collectives du ministère du Patrimoine canadien. Le contrat actuel avec le gouvernement du Canada expirera le 31 mars 2010. Les contributions financières reçues de l'industrie radiophonique canadienne privée sont également distribuées annuellement par FACTOR à des particuliers et des groupes œuvrant dans l'industrie de la musique canadienne.

Conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*, FACTOR est considérée comme un organisme sans but lucratif et n'est donc pas assujettie aux retenues d'impôts.

## 2. Modification de convention comptable

Le 1<sup>er</sup> avril 2007, FACTOR a adopté le chapitre 3855, Instruments financiers, comptabilisation et évaluation de l'Institut canadien des comptables agréés. Cette modification de convention comptable n'a eu aucun effet sur le solde d'ouverture de l'actif net du présent exercice.

## 3. Conventions comptables importantes

### a) Constatation des produits

FACTOR suit la méthode du report pour la comptabilisation des contributions.

Les contributions sont constatées comme des revenus au moment de leur réception ou avant si on peut raisonnablement en évaluer le montant et lorsque la perception en est raisonnablement assurée.

Le revenu de placement n'est constaté que sur sa réalisation.

### b) Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent les dépôts à court terme dont la période d'échéance est de moins de 90 jours, lesquels sont inscrits au coût historique.

c) **Placements**

Les placements comprennent des titres négociables et des certificats de placement garanti. Ils sont retenus pour leur valeur marchande, et les gains et pertes sont comptabilisés comme des revenus nets pour la période au cours de laquelle ils se produisent.

d) **Prêts**

Les prêts effectués aux artistes, producteurs et maisons de disques leur sont consentis pour les aider à défrayer les coûts directement liés aux enregistrements sonores et à assurer la promotion et la commercialisation de ces enregistrements. Ces prêts doivent être remboursés à même les redevances afférentes aux projets financés dans le cadre du programme. Étant donné l'incertitude dans laquelle baigne le recouvrement éventuel des sommes prêtées, celles-ci sont imputées à l'exercice dès le moment de leur versement. Le remboursement de ces prêts est inscrit comme revenu lorsque des sommes sont obtenues du bénéficiaire.

e) **Biens et équipements**

Les biens et équipements sont inscrits à leur coût historique et amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative comme suit :

Immeuble	- 4 % par année
Équipements informatiques	- 30 – 100 % par année
Mobilier et équipements de bureau	- 20 % par année

f) **Services d'apport**

Les membres du Conseil d'administration et de la Commission consultative nationale de FACTOR ainsi que des bénévoles non rémunérés de l'industrie musicale offrent leurs services sans aucune rémunération financière. Puisqu'il est difficile d'établir la valeur de ces services d'apport, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

g) **Utilisation d'évaluations**

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle émette des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et du passif et qu'elle déclare les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des recettes et dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

#### 4. Placements

	Juste valeur	2008 Coût	Juste valeur	2007 Coût
Certificats de placement garanti	2 333 690	2 333 690	2 084 495	2 084 495
Titres négociables	<u>1 306 975</u>	<u>1 288 810</u>	<u>796 185</u>	<u>796 185</u>
	3 640 665	3 622 500	2 880 680	2 880 680

Les placements sont affectés aux fonds suivants :

	2008	2007
Fonds d'administration générale sans restrictions	2 956 836	2 880 680
Réserve pour éventualité	<u>683 829</u>	<u>-</u>
	3 640 665	2 880 680

#### 5. Biens et équipements

	2008		2007	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	596 000	-	596 000	-
Édifice	894 323	47 221	894 323	11 924
Équipements informatiques	264 601	197 833	244 239	147 481
Mobilier et équipements de bureau	<u>182 567</u>	<u>113 986</u>	<u>163 370</u>	<u>99 240</u>
	1 937 491	359 040	1 897 932	258 645
Valeur comptable nette		1 578 451		1 639 287

#### 6. Actifs nets

Les actifs nets investis dans des biens et équipements représentent les biens immobilisés – achats, aliénations et amortissements y afférents.

Les actifs nets investis dans la réserve pour éventualité ont été prévus par le Conseil d'administration afin d'assurer que FACTOR puisse satisfaire à ses obligations juridiques et autres obligations et engagements – autres que les prêts et subventions décrits à la note 9(i) – dans l'éventualité où le gouvernement du Canada mettrait un terme à son accord de contribution.

Les actifs nets non assujettis à des restrictions font état de l'activité générale de FACTOR. Le solde représente l'accumulation de contributions privées excédentaires, les remboursements de prêts et le revenu de placement y afférent après les transferts interfonds.

#### 7. Transferts interfonds

Durant l'année, la somme de 175 000 \$ (2007 – 140 323 \$) a été transférée du fonds non assujetti à des restrictions à la réserve pour éventualité, et la somme de 39 559 \$ (2007 – 95 353 \$) a été transférée au fonds des biens et équipements. De plus, aucune somme (2007 – 1 490 323 \$) n'a été transférée de la réserve pour éventualité au fonds des biens et équipements. Ces transferts ont été approuvés par le Conseil d'administration.

## 8. Instruments financiers

Les estimations de juste valeur sont faites à la date du bilan en fonction des renseignements pertinents sur le marché et sur l'instrument financier concerné. Ces estimations sont de nature subjective et comportent des incertitudes sur des questions de jugement et ne peuvent donc être déterminées avec précision. La modification des hypothèses pourrait les affecter de façon importante.

Les montants inscrits au bilan pour l'encaisse et les quasi-espèces, les comptes clients, les comptes créditeurs et les charges à payer se rapprochent tous de leur juste valeur étant donné la durée limitée de ces instruments. Les titres négociables sont inscrits à la valeur marchande, qui reflète une juste valeur. La direction est d'avis que FACTOR est bien protégée contre les risques associés aux taux d'intérêts, à la monnaie ou au crédit.

## 9. Engagements

### i) Prêts et subventions

FACTOR s'est engagée à remettre des fonds pour une valeur approximative de 8 100 000 \$ (2007 – 10 000 000 \$) sous forme de prêts ou subventions à ses bénéficiaires. Étant donné que certaines conditions doivent être remplies avant que ces prêts soient effectués, ces montants ne sont pas inscrits à titre de passifs.

### ii) Baux et contrats de location

FACTOR est liée jusqu'en 2011 à certains contrats de location-exploitation dont les paiements annuels à venir sont approximativement les suivants :

2009	25 000 \$
2010	25 000 \$
2011	25 000 \$

## 10. Opérations entre personnes apparentées

Au cours de l'année, FACTOR, dans le cours normal de ses opérations, a approuvé des prêts et/ou subventions pour une valeur approximative de 1 125 000 \$ (2007 – 1 175 000 \$) à l'intention d'organisations apparentées. Font partie de ces sommes des subventions accordées à la Canadian Independent Record Production Association (CIRPA), un organisme sans but lucratif, pour une somme totale d'environ 400 000 \$ (2007 – 420 000 \$). Ces organisations bénéficiaires sont apparentées du fait qu'elles sont représentées au Conseil d'administration de FACTOR.

## 11. Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été réordonnés en fonction de la présentation suivie pour l'exercice courant.

**THE FOUNDATION ASSISTING CANADIAN TALENT  
ON RECORDINGS**

Revenus  
Exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
<b>Publics</b>		
Contributions du Fonds de la musique du Canada		
Volet Nouvelles œuvres musicales		
-Volet général	6 367 440	6 534 436
-Financement précisé remis à des étiquettes	-	207 641
Volet Initiatives collectives	<u>1 548 338</u>	<u>1 398 338</u>
	<u>7 915 778</u>	<u>8 140 415</u>
<b>Privés</b>		
Contributions des radio diffuseurs		
-Avantages significatifs	2 968 351	3 771 363
-Volontaires	1 460 562	1 574 719
Remboursements de prêts	643 605	1 174 121
Nouvelles licences	138 000	<u>-</u>
Radio satellite	<u>32 000</u>	<u>-</u>
	<u>5 242 518</u>	<u>6 520 203</u>
	<u>13 158 296</u>	<u>14 660 618</u>

**THE FOUNDATION ASSISTING CANADIAN TALENT  
ON RECORDINGS**

Prêts et subventions  
Exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
<b>Volet Nouvelles œuvres musicales</b>		
Enregistrement sonore	2 748 079	3 398 941
Commercialisation d'enregistrements sonores	2 357 223	1 642 159
Tournées nationales et internationales	1 160 027	1 187 835
Développement des affaires – national et international	806 200	601 499
Production de vidéoclips	707 467	1 353 390
Événements scéniques nationaux et internationaux	643 478	771 690
Développement des affaires – étiquette, gérant, distributeur	409 147	381 572
Financement précisé remis à des étiquettes		181 686
	<u>8 831 621</u>	<u>9 518 772</u>
 <b>Volet Initiatives collectives</b>		
Subventions, initiatives collectives et ateliers d'auteurs-comp.	2 198 668	1 522 031
Sociétés régionales affiliées	<u>300 000</u>	<u>200 000</u>
	<u>2 498 668</u>	<u>1 722 031</u>
 <b>Fonds de commercialisation de la radio</b>	<u>329 925</u>	<u>770 317</u>
	<u><b>11 660 214</b></u>	<u><b>12 011 120</b></u>

**THE FOUNDATION ASSISTING CANADIAN TALENT  
ON RECORDINGS**

Frais d'administration  
Exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
Salaires et avantages sociaux	887 659	838 035
Voitures et voyages	108 228	94 536
Honoraires d'experts-conseils et autres honoraires professionnels	124 053	72 216
Publicité, promotion et réunions	78 382	106 602
Frais d'occupation	71 928	168 749
Bureau et dépenses générales	70 505	62 087
Perfectionnement professionnel	46 874	25 898
Location et réparation d'équipements	32 272	30 668
Sociétés régionales affiliées et voyages	31 570	36 892
Messageries et frais postaux	25 022	33 919
Téléphone et communications	14 841	19 750
Assurances	11 990	9 938
	<u>1 503 324</u>	<u>1 499 290</u>